

Animateur(trice) jeunesse en CDD

LA STRUCTURE

Le Centre Socioculturel Intercommunal Chloro'fil est une association loi 1901 d'éducation populaire, né en 2004, de la volonté d'élus et d'habitants persuadés de l'utilité d'un Centre Social Intercommunal sur le 7 communes que sont Chanteloup-les-Bois, La Tessoualle, Mazières-en-Mauges, Nuaillé, Toutlemonde, Trémentines, et Vezins.

Le C.S.I. Chloro'fil est une équipe de professionnels et de bénévoles, qui par ses missions, favorise les liens sociaux sur le territoire cité. Il est un acteur participant à l'animation du développement local au service de l'intercommunalité. A ce titre, il contribue à l'attractivité territoriale.

Ses missions sont les suivantes :

- accueillir et aller vers tous les habitants, de la petite enfance aux séniors :
 - dans des contextes collectifs favorisant les liens sociaux, les liens intergénérationnels et la mixité;
 - dans des contextes individuels favorisant l'écoute, l'orientation, et le soutien.
- organiser avec les habitants des sept communes, des espaces d'animation sociale, éducative, culturelle, familiale, ouverts à tous, répondant à leurs préoccupations, besoins et envies.
- accompagner les initiatives sociales, économiques, sportives, culturelles, environnementales de collectifs d'habitants.

Dans le cadre de ses activités jeunesse, le C.S.I. recherche un(e) animateur(trice) pour tout d'abord renforcer l'équipe sur une période d'environ deux mois et demi qui évoluera ensuite vers un remplacement de congé maternité de 4/5 mois .

MISSIONS DU/DE LA SALARIE-E

Dans le cadre des orientations définies au sein du Conseil d'administration du C.S.I Chloro'fil, dans le cadre du projet social défini, sous la responsabilité du directeur, avec l'accompagnement de l'animatrice référente jeunesse

il s'agit tout d'abord, pendant la période de deux mois et demi, d'animer :

- les temps méridiens en collège,
- les temps de préparation de camps,
- les temps d'accueil de loisirs pendant les vacances scolaires

Ensuite, sur la période de remplacement du congé maternité, il s'agit :

- d'assurer la mission socio-éducative
- de mettre en place les actions socio-éducatives du secteur jeunesse
- d'être responsable des animations auprès des 11/17 ans, sur les foyers de jeunes et pendant les vacances scolaires
- de mettre en place et d'encadrer des séjours
- de développer des projets d'initiatives jeunesse
- de développer des actions autour des outils numériques

PROFIL RECHERCHE

- B.A.F.D. ou B.P.J.E.P.S. L.T.P. ou équivalent exigé; expérience obligatoire de l'animation en direction du public jeune (11-17 ans) ; travail en soirée, en week-end et séjours à prévoir.
- Permis B demandé

Savoirs et savoir-faire

- Animation de groupe – connaissance de l'éducation populaire
- Maîtrise des outils informatiques, des réseaux sociaux
- Qualités rédactionnelles
- Connaissance du territoire d'intervention et de ses acteurs serait un plus

Savoir-être

- Sens de l'organisation et capacités d'initiatives
- Capacité à fédérer et travailler avec des partenaires variés

CONDITIONS

- Poste tout d'abord à 60H/mois en moyenne sur les deux premiers mois et demi (10H/semaine hors vacances scolaires – 40H/semaine pendant les vacances scolaires)
- Puis, pendant le remplacement de congé maternité, 35H/semaine annualisé, du mardi au samedi
- Basé à Nuaille

Rémunération : En référence à la convention collective des centres sociaux, Indice de rémunération 398.

Candidature à adresser à Mme la Présidente du CSI Chlorofil à l'adresse suivante : direction.chlorofil@wanadoo.fr au plus tard pour le 11 avril 2021.

Les entretiens auront lieu le mardi 13 avril 2021. Prise de poste le jeudi 22 avril 2021.